



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 223-235

Jean-Luc Fournet

À propos de SB XIV 11856 ou quand la poésie rencontre le document.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

À PROPOS DE SB XIV 11856
ou
QUAND LA POÉSIE RENCONTRE LE DOCUMENT

*SB XIV 11856*¹ a été défini par son éditeur comme une lettre du VI^e siècle adressée à un certain Dôrothéos et ne s'est vu, jusqu'à ce jour, attribuer aucune provenance. Je crois cependant possible d'établir cette dernière ainsi que l'identité précise de son destinataire.

Voici tout d'abord le texte auquel j'ai apporté quelques petites modifications² :

P. Berol. inv. 21894. VI^e siècle
H 12,2 × L 15,2 cm.

↓ 1 + τῷ ἐμῷ] ἀγαθῷ δεσπότῃ καὶ φιλανθρωπευεργέτῃ
[..ον φιλ[ο]πτωχωτάταν μεγαλοπρ[επ
]Δωροθέῳ ἐμῷ γεούχῳ
]κοσ.. λαμπροῦ ὑμῷ[ν
5]σοιω φυλάττοι τὴν ὑμ[ε]τέρα[ν].[
λαμπροτάτων καὶ τριποθή[τ]ων α[η]. ησ[
"μ]έλιτος γλυκίων ρέεν αὐδὴ" ἐπὶ μήκι[στον χρόνον
]αν ἀναθάλλουσαν τυχεῖν ὅσων ἔρατε α[η
τ]ρόποις καὶ καιροῖς· εἰς τί μὴν οὖν, δέσπο[τα,
10]μενον καὶ παναγαθοσύνης ἔργον τῆς η[
]ου μεγάλης τοῦ δεσπότου Θ(εο)ῦ καὶ παμβα[σιλέως
]. χειραν ὄρέξαι μοι δικαιοσύνης καὶ εὐλ[αβείας
τυγχ]άνω κακούμενος μετὰ τῶν δούλων ύ[μῶν νίῶν μου
]ων ἀνακείμενος τυγχάνω δυσεντερικὰ σπ[άσματα
15 ἀ]λγηδόνας ἀσηχής· διόλου ὑπάρχων μαλι[
μετὰ] τῶν νηπίων τέκνων ἐφ' ὅτι ἀπρακ[τος
].ικὸς ἐκ χειρῶν ἀπραγείας ἵνα ὁ Θ(εὸ)ς ἀντ[
→ εὐχαρι]στήσω ύμῖν διὰ παντός, ἐν πολλοῖς δὲ κα[ιροῖς
]ον +

1. = W.M. Brashear, *Select Papyri from West Berlin* (diss. Univ. Michigan, 1973), n° 19, p. 87-92.

2. Je remercie le Dr Brashear qui m'a ouvert la collection de Berlin « ouest » pendant mon séjour en juillet 1992 en me donnant toutes facilités d'y travailler.

1 τῷ ἐμῷ] ἀγαθῷ δεσπότῃ οὐ τῷ ἀληθινῷ ἐμῷ] ἀγαθῷ δεσπότῃ : |αγαθῷ δεσπότῃ ed. pr. Cf. P. Oxy. I 130, 1 ; I 131, 1 (avec μετὰ Θ(εὸ)ν avant ἐμῷ) ; P. Oxy. XXVII 2479, 1 (τῷ ἐμῷ ἀγαθῷ εὐεργ(έτη) (καὶ δεσπότη) ; P. Lond. V 1677, 2 (avec ἀληθινῷ après τῷ), cité ci-dessous ; etc.

9 εἰς τί μὴν οὖν, δέσποιτα, : εἰς τὶ μὴν οὖν δέσποιτα ed. pr.

12 εὐλ[αβείας: εὐλ[αβοῦ ed. pr. Plutôt qu'un impératif du verbe εὐλαβοῦμαι, je préfère restituer un substantif qui soit sur le même plan que δικαιοσύνης. L'expression χεὶρ εὐλαβείας (donnée par Sérapion, *Euchologium*, 15, 2) est un équivalent poétique de χεὶρ εὐλαβῆς, traduction de l'expression consacrée *pia manus*, que l'on retrouve en ce sens métaphorique dans la législation impériale (cf. J. Gaudemet, « "Piam manum porrigit defessis", Novelle de Valentinien III, I, 1 ; 8 juillet 438 », *Mélanges J. Imbert*, Paris 1989, p. 239-252).

13 μετὰ τῶν δούλων ν[μῶν νίῶν μου: μετὰ τῶν δούλων ν[μῶν ed. pr. qui cite, pourtant, en note P. Flor. III 296, 13 (cf. *infra*).

18 εὐχαριστήσω: |στήσω ed. pr. Cf. P. Oxy. VI 904, 9 : ἵνα κάγὼ τούτου τυχών εὐχαριστήσω τοῖς ἀκλεινεῖς (l. ἀκλινέσι) ἀκοσίς τῆς ὑμετέρας ἔξουσίας.

L'éditeur reconstituait et résumait ainsi la teneur de ce texte : « the tenant has been suspended from work on his overseer's estate because of illness. He beseeches his master's beneficence and implores his aid, recognizing in him the secular executor of God's mercy and justice » (*op. cit.*, p. 92).

Avant d'aborder la double question de la provenance et de la prosopographie de notre texte, il y a lieu de préciser sa nature. L'éditeur donne au papyrus l'intitulé générique de « lettre » tout en parlant, dans son introduction (*op. cit.*, p. 87), de « lettre de pétition ». La lettre et la pétition sont pourtant deux genres distincts avec leur diplomatie propre. Ici, le rapport qui existe entre l'émetteur (colon) et le destinataire (grand propriétaire, cf. γεούχῳ à la l. 3) semble certes se circonscrire à la sphère du privé, ce qui inciterait à identifier ce texte à une lettre. Mais, sa construction³ et sa phraséologie⁴ le font entrer dans le genre de la pétition. En outre, le fait que le destinataire soit propriétaire du domaine auquel appartient le quémandeur ne fait pas objection : au contraire, J. Gascou, en relevant la « communauté d'inspiration, de phraséologie, entre les pétitions de colons au *dominus* et les requêtes adressées par des sujets ordinaires à une autorité régulière », y voit un indice du statut public du *geouchos* dans l'Égypte byzantine⁵. SB XIV 11856 est donc bien une pétition au sens propre.

3. Celui-ci commence par une adresse au datif (l. 1-3) alors que dans les lettres d'époque byzantine, le nom du destinataire est relégué au dos. De plus, il se termine par une proposition finale qui fait espérer à Dôrothéos une récompense divine (l. 17) et l'éternelle reconnaissance du requérant (l. 18), conclusion traditionnelle des pétitions (cf., par exemple, P. Cairo Masp. I 67002, III 23-24 ; 67006, r., 6 ; P. Lond. V 1676, 63-68).

4. Cf. les quelques remarques dans l'apparat du texte (ci-dessus) et les ressemblances avec d'autres pétitions citées plus loin (p. 225-227).

5. « (...) le rapport du tenancier à son *geouchos* est identifié à celui d'un contribuable ou d'un agent liturgique à sa cité » dans « Les grands domaines, la cité et l'État en Égypte byzantine », *TravMem* (P) 9, 1985, p. 23 sq.

*
* *

Ce papyrus provient d'Aphrodité et appartient aux archives de Dioscore bien que ce dernier ne l'ait pas écrit. Comme indices externes, on peut signaler sa couleur brun chocolat, si caractéristique des papyrus de la seconde trouvaille de Küm-Išqāw⁶, et le fait qu'il fut initialement conservé dans la boîte BL 290 d'où proviennent d'autres textes d'Aphrodité⁷.

Les indices internes achèveront de garantir l'appartenance de ce texte aux archives de Dioscore. On est en effet frappé par la similarité d'expression qu'il partage avec les requêtes et la production poétique que nous a laissées Dioscore :

- 1 φιλανθρωπευεργέτη : ce composé était un *hapax* avant l'édition de *SB XIV 11856*. Il n'était connu que par une pétition de la main de Dioscore, *P. Lond.* V 1677, 2, dont le début est quasiment identique à la requête berlinoise : † τῷ ἀλ[η]θεινῷ (l. ἀλ[η]θινῷ) ἀγαθῷ δεσπότῃ μ' οὐ' καὶ φιλανθρωπευεργέτῃ.
- 2 φιλ[ο]πτωχωτάτων : cf. *P. Cairo Masp.* I 67005, 7 (là aussi dans la partie introductory de la pétition). Ce terme se retrouve dans le prologue en prose d'un poème que Dioscore adressa à un certain Iôannès en remerciement d'un service rendu (*P. Lond. Lit.* 100G, 2)⁸.
- 5-8 La présence rapprochée des termes φυλάττοι, ἐπὶ μήκιστον χρόνον et ἀναθάλλουσαν rappelle un poème de Dioscore adressé à l'*exceptor Hypatios* (Heitsch 19, 5-7) : ὅφρα τὸ θεῖον[ό]πλοτέρην γεράεσ[σ]ι φυλάσσεται (l. φυλάσσηται) ὑψόθι πάντων σὴν ἀρετὴν θαλέθου[σ]αν ἐπὶ χρόνον ἀσπετον εἶναι, « afin qu'en récompense, la divinité conserve, bien au-dessus de toutes, la jeunesse de ta vertu, qu'elle fleurisse à jamais ». Cf. aussi cette autre pétition de la main de Dioscore, *P. Cairo Masp.* I 67005, 27 :] Θ(εὸ)ς φυλάξῃ νύμᾶς ἐπὶ μήκιστον χρόνον.
- 8 ἀναθάλλουσαν : ce mot est inconnu des papyrus à l'exception du substantif ἀναθάλλωσις qui se lit dans la célèbre pétition par laquelle Dioscore se plaint auprès du duc de Thébaïde des agissements du pagarque Ménas (*P. Cairo Masp.* I 67002, III 21-22). Là encore le terme s'applique au destinataire.
- 12 Cf. l'*encomion* du duc Athanasios, Heitsch 9, 20 : τῷ σῷ οἰκέτῃ ὄρεξον ὄλβου χεῖρα, « tends à ton serviteur une main qui le comble (litt. une main de richesses) ». L'expression χεῖρα ὄρέξαι, déjà connue d'Homère (cf. *Il. XXIV* 73, et ensuite

6. Cf. H. I. Bell, *P. Lond.* V, p. III.

7. *P. Berol.* inv. 21736 (diss. W. Brashear, n° 17 = *SB XIV 11855*). Dans cette boîte se trouvent encore des fragments inédits de même provenance, en cours d'étude. Sur son couvercle ont été reportées, le 25 juin 1968, les indications suivantes : « BL 290. Ankauf. Aufschrift : a Kauf 12. Februar vom Farag aus Mellawi, Preis 975 ». Le lieu de l'achat convient on ne peut mieux à la provenance que je propose.

8. Pour ce qui est de la poésie de Dioscore, je renvoie à mon édition commentée qui est en cours de préparation (thèse inscrite à l'université de Strasbourg II). En attendant, je citerai, dans cet article, les poèmes de Dioscore en utilisant, toutes les fois que cela est possible, la numérotation de l'édition de Heitsch, *Die Griechischen Dichterfragmente der römischen Kaiserzeit*, Göttingen 1961 (Heitsch [sc. XLII], suivi d'un chiffre arabe), tout en donnant le texte qui sera celui de mon édition.

Euripide, *Phén.* 103 ; Nonnos, *Dionysiaques* XXV 15, XXIX 247), était prédestinée à rentrer dans l'arsenal métaphorique de la pétition. Ainsi, cf. saint Basile, *Ep.* CIV (pétition au préfet Modeste, c. 369-377) : χεῖρα ὄρέξαι τῇ πατρίδι ἡμῶν εἰς γόνῳ ἥδη κλιθείσῃ ; la pétition d'Eusèbe de Dorylée à Marcien transmise par Évagre, *Hist. eccl.* II 18 (éd. Bidez et Parmentier, p. 68, 16) : χεῖρα ὄρέγειν ἄπασι τοῖς ἀδικουμένοις ; *P. Leid. Z.*, pétition de l'évêque de Syène à Théodore II (W. Chrest., 6, 4, rééd. par D. Feissel et K.A. Worp, *OMRO* 68, 1988, p. 97-111) : εἴωθεν ἡ ὑμετέρᾳ φ[ι]λανθρωπίᾳ πᾶσειν (l. πᾶσιν) τοῖς δεομένοις χεῖρα δεξιὰν ὄρέγειν ; et, dans la mesure où la législation impériale est un fidèle reflet des requêtes, l'article de J. Gaudemet cité ci-dessus, p. 224. On constate toutefois dans notre texte une ressemblance formelle plus étroite avec le vers de Dioscore : χεῖρα est dans les deux cas déterminé par un substantif au génitif (qui équivaut à un adjectif), construction à connotation fortement poétique, très fréquente dans la poésie de Dioscore.

- 13 Cf. *P. Flor.* III 296, 12-13 : μάρτυρα γὰρ καλῶ τὸν δεσπ(ότην)[Θ(εὸν) εἰς τοῦτο ὅτι (que je restitue d'après *P. Cairo Masp.* I 67002, III 10 et 67007, 11) — — νομαὶ μετὰ τῶν δούλων ὑμῶν νίῶν μου.
- 15 ἀσηχῆς : H. Maehler (*ap.* Brashear) proposait de voir dans ce mot une forme viciée de l'adjectif épique ἀζηχῆς (ici pour ἀζηχεῖς), « incessant, continuel » (employé précisément pour une douleur dans l'*Il.* XV 25). L'éditeur commentait ainsi : « the word is epic and would appear in a document here for the first time ». Que ce terme appartienne à l'épopée n'est qu'un exemple de plus du recours que font les rédacteurs de pétitions byzantines au lexique poétique. Il n'est cependant pas un *hapax* documentaire. Dans une autre pétition des archives de Dioscore, *P. Cairo Masp.* I 67020, 3-5, on peut lire : τοῖς δέουσι καὶ [β]ουλομένοις (corr. ex -ης) π' α' ρηγορίας τῶν ἐαυτῶν ἀδικημάτων, τὴν ἀσυχῆθι θλεῖψιν (l. θλῖψιν) ὑποφέρουσιν. Maspero dit ne pas avoir « trouvé de conjecture valable à propos de ce mot » (note *ad loc.*). Wilcken corrigeait la forme en ἀτυχῆ (APP 5, 1913, p. 444 = BL I 103). Pour ma part, et en me fondant sur la pétition berlinoise, je propose de comprendre τὴν ἀζηχῆθι θλῖψιν « ceux qui endurent l'oppression continue ». Cette pétition n'est cependant pas de la main de Dioscore, mais étant donné que sa phraséologie est identique à celle des autres pétitions écrites par le notaire-poète, elle a été très certainement dictée par lui. On finira de s'en convaincre en constatant à la ligne 6, la présence d'un jeu de mot sur le patronyme du destinataire, Apa Dios (ώς ἀπὸ Διὸς γένους λελάχατε αἷμα τῷ ἀληθεῖ, « car en vérité tu tiens ton sang de la race de Zeus »), que l'on retrouve dans l'*encomion* que Dioscore a consacré au pagarque Kollouthos, fils d'Apa Dios (Heitsch 17, 5 : ὁ σὸς πατὴρ πάνλαμπρος ἐκ Διὸς πέλεν, « ton très illustre père descend de Zeus »). Cf. ci-dessous, n. 48.
- 16 νηπίων τέκνων : cette combinaison homérique (*Il.* IV 238, VI 95, 276, 310, XI 113, XVII 223, XXII 63, XXIV 730 ; *Od.* XII 42, XIV 264, XVII 433), reprise par Nonnos (*Dionysiaques* XLVII 724), est présente dans une requête de Dioscore (*P. Cairo*

Masp. I 67004, 14) et dans un de ses poèmes (*P. Cairo Masp.* II 67184 v., 5-7), précisément dans une partie qui calque la rhétorique des pétitions : Θάλλε μοι, εἰσέπει θάλλε, ξένον παθόντ' ἀτιτάλλων, | ὡς κεν ἵδω καὶ ἐγὼ πεφιλημένα νήπια τέκνα | ἐν χθονὶ παμβασίληος ὄλον χρ[όνον].....(corr. supralinéaire pour la fin du vers : λυκάβαντα παθόντα), « prospère, prospère encore, en subvenant aux besoins d'un étranger (sc. Dioscore) qui a souffert, afin que je puisse voir moi aussi mes chers petits qui, sur la terre du roi de l'univers, ont souffert pendant une année entière (?) ».

J'ai certes conscience qu'une part de ces ressemblances peut s'expliquer par ce fonds commun qu'entretient la rhétorique, omniprésente à cette époque, et que la comparaison des pétitions, par exemple, ne cesse de mettre en évidence. Mais certains vocables de notre texte ne sont attestés pour l'instant que chez Dioscore, d'autres n'ont de répondant documentaire que dans des textes de sa main. Comment définir alors avec précision les liens qu'entretiennent ce texte avec les archives de Dioscore ? La réponse n'est pas aisée et plusieurs solutions sont envisageables.

C'est peut-être en tant que pièce d'un dossier relatif à l'un de ses clients que ce papyrus faisait partie des archives de Dioscore. Ce ne serait pas un cas isolé. Les fonctions notariales qu'a remplies Dioscore à Antinoopolis l'obligeaient en effet à rassembler et à conserver certains documents qui pouvaient l'aider dans une affaire. Cf., par exemple, le dossier de Biktorinè discuté dans l'introduction à *P. Lond.* V 1709, p. 131 sq.

Dioscore a pu aussi garder dans ses papiers ce texte comme exemple d'une pétition dont il pouvait lui-même s'inspirer. C'est donc moins le fond que la forme qui l'aurait déterminé à le conserver. « The phrasing and composition of this elegantly turned petition », comme la jugeait l'éditeur, ne pouvait que retenir l'attention d'un amateur de littérature, à plus forte raison, quand celle-ci peut l'aider dans ses propres compositions. Le texte berlinois, qui plus est, cite à la ligne 7 un vers d'Homère (*Il.* I 249 : τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων πέει αὐδῆ) et peut-être à la ligne 8 un trimètre iambique provenant d'une œuvre aujourd'hui disparue⁹. On pense au petit recueil de textes d'intérêt littéraire que Dioscore s'est constitué (*P. Cairo Masp.* III 67295)¹⁰, comprenant, outre une pétition rédigée par le célèbre Horapollon, deux lettres qui ont comme point commun de contenir une citation homérique¹¹.

9. Les mots τυχεῖν ὄσων ἐρᾶτε forment un hémistiche de trimètre iambique et pour cette raison ont paru avoir, pour l'éditeur, « the character of a quotation excerpted from tragedy, thereby glorifying (and probably exaggerating) Dorotheos' promise to his tenant, "You shall have whatever you wish" ». Les parallèles les plus proches, cités dans le commentaire, sont Euripide, *Phén.* 512 (τόνδε ... τυχεῖν ἡ χρήζει) et Sophocle, *Fr.* 88, 7-8, éd. Pearson (πένης ἀνὴρ οὐδ' ἐντυχών δύναται τὸν ὃν ἐρᾷ τυχεῖν). Kannicht et Snell ont incorporé ce fragment de citation dans leur *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, vol. 2, *Fr.* 718. Cf. *infra* n. 15.

10. Cf. J. Maspero, « Horapollon et la fin du paganisme », *BIFAO* 11, 1914, p. 163-195 et particulièrement p. 173 sq., sur la nature anthologique de ce papyrus ; et O. Masson, J.-L. Fournet, « À propos d'Horapollon, l'auteur des *Hieroglyphica* », *REG* 105, 1992, p. 231-236 et notamment p. 232.

11. La première cite en *III 2 Il.* VIII 539 (et non *Od.* V 136 comme le pensait Maspero) ; la seconde donne en *III 28, Il.* II 489.

Il est enfin possible que Dioscore soit l'auteur de cette pétition, rédigée pour un client¹² et qu'elle ne soit qu'une copie d'un original de sa main. Ses archives donnent de multiples exemples d'un tel phénomène. Le plus célèbre est le testament de Flavius Phoibammôn connu par un exemplaire de l'écriture de Dioscore (*P. Cairo Masp.* II 67152), recopié ensuite par une autre main (*P. Cairo Masp.* II 67151 ; cf. l'introduction de Maspero à ce dernier). Pour ce qui est des pétitions, il me suffira de citer *P. Lond.* V 1676 qui, bien que n'étant pas écrit par Dioscore, contient peut-être une ou deux corrections de sa main¹³. Le rédacteur de ce papyrus a recopié un original de Dioscore ou bien a écrit sous sa dictée. Celui-ci a ensuite relu le texte pour le corriger. C'est peut-être ce qui s'est produit pour *SB XIV* 11856.

Dans ce cas, les citations homérique et tragique trouvent de bons parallèles dans les pétitions dioscoriennes. Ainsi lit-on dans *P. Cairo Masp.* I 67002, requête déjà évoquée ici, dans laquelle Dioscore se plaint au duc Athanasios des exactions du pagarque Ménas à l'encontre du village d'Aphrodité :

'Ἐπὶ πλεῖον γὰρ ὑστερήθημεν 'τοῦ ἄρτου' διὰ τούτους, καὶ οὐκ ἡδέως ἔχομεν ἔτι ζῆσαι καὶ ὑποσχεῖν τὰς ἀθεμίτους το[σαύτας (?)] ἀδεῶς τόλμας, καὶ πράξεις ως λύκων καὶ ὀρπάγων ἀεὶ πραττόντων ὠμοφάγων τρόποις· τὸ γὰρ ἀνθρώπινον αἷμα ἐκχέουσιν οἱ τοιοῦτοι αὐθαδεῖς καὶ ἀτρομοι, οὗ[οι] γέπι γὴν ὕδωρ ἐκχύσῃ τις τολμηρώτατος μάτην (III 14-16).

« Car, de plus en plus, nous manquions de pain par leur faute. Et nous n'avons plus envie de vivre et de supporter de telles audaces commises dans l'illégalité et dans l'impunité, de supporter leurs manières de loups et de pillards, agissant toujours à la façon de bêtes carnivores. En effet, de telles créatures, cruelles et sans peur, répandent le sang humain, tout comme un homme très imprudent répand à terre de l'eau en pure perte ».

On reconnaîtra un écho de l'*Iliade* XVI 156-163 (je souligne les termes communs aux deux textes) :

οἱ δὲ λύκοι ως
ὠμοφάγοι, τοῖσίν τε περὶ φρεσὶν ἀσπετος ἀλκῇ,
οἵ τ' ἔλαφον κεραὸν μέγαν οὔρεσι δηώσαντες
δάπτουσιν · πᾶσιν δὲ παρήιον αἷματι φοινόν ·
καὶ τ' ἀγεληδὸν ἵασιν ἀπὸ κρήνης μελανύδρου
λάψοντες γλώσσησιν ἀραιῆσιν μέλαν ὕδωρ
ἄκρον, ἐρευγόμενοι φόνον αἷματος · ἐν δέ τε θυμὸς
στήθεσιν ἄτρομός ἐστι, περιστένεται δέ τε γαστήρ.

12. Cf. la remarque de l'éditeur, p. 87 sq. : « Considering the social position of the suppliant (...), it is unlikely that he would have been capable of wielding such words and expressions as occur in these lines. He probably availed himself of the talents of a professional scribe (...) ».

13. Cf. notes de Bell aux l. 47-48 et 50.

« On dirait des loups carnassiers, l'âme pleine d'une vaillance prodigieuse, qui, dans la montagne, déchirent, puis dévorent un grand cerf ramé. Leurs bajoues à tous sont rouges de sang ; alors ils s'en vont en bande lapper de leur langue mince la surface de l'eau noire qui jaillit d'une source sombre, tout en crachant le sang du meurtre — ventre oppressé, mais cœur toujours intrépide dans la poitrine »¹⁴.

Avec *P. Flor.* III 295, autre requête dioscorienne, nous avons affaire cette fois-ci non à une réminiscence, mais à une véritable citation : προλέλεκται γὰρ ὡς ἀργὸς πολίτης τῇ πόλει κακὸν μέγα (l. 6), « comme on l'a déjà dit "un citoyen oisif est un grand fléau pour la cité" »¹⁵.

Rien ne s'oppose à une attribution de ce texte à Dioscore. Mais quelle que soit la solution que l'on adopte, on constate en tout cas qu'il est parfaitement en situation dans ses archives.

*
* *

Outre un argument supplémentaire pour la provenance que je propose, l'identification du récipiendaire de cette requête intéresse plus largement la prosopographie de l'Antinoopolis du VI^e siècle.

Un examen du papyrus m'a permis de déchiffrer une partie de l'adresse, très endommagée, omise dans l'édition. Celle-ci est écrite, comme de coutume, sur le verso du papyrus (→), tête-bêche par rapport aux lignes 18-19 :

]. []. περιβλέπτῳ κόμετι [
].....[

Avec le nom et le prédicat donnés aux trois premières lignes du recto, on peut donc reconstituer l'endossement de la façon suivante : τῷ μεγαλοπρεπεστάτῳ καὶ¹⁶ περιβλέπτῳ κόμετι Δωροθέῳ, « au *magnificentissimus* et *spectabilis* comte Dôrothéos ».

14. Traduction de P. Mazon (C.U.F.).

15. Ce vers se retrouve dans un poème de Dioscore adressé au *praeses* (?) Biktōr (Heitsch 10, 25). Or, l'éditeur du *P. Flor.* en tire argument pour voir dans l'emploi du verbe προλέλεκται une référence au poème. Mais il est évident que Dioscore fait allusion à l'ancienneté de cette maxime. Crönert (*Gnomon* 2, 1926, p. 660) a retrouvé chez Euripide (*Fr.* 512 Nauck²) la même idée formulée de façon presque identique : ἀργὸς πολίτης κεῖνος, ὡς κακός γ' ἀνήρ. Mais le papyrus de Florence, parce qu'il présente ce vers comme une citation, donne à penser que l'on n'a pas affaire à une adaptation qu'aurait faite Dioscore du *Fr.* 512 d'Euripide, mais qu'il s'agit d'un trimètre qui existait tel quel. Le respect de la scansion dont il fait preuve semble le confirmer. Je pense que l'on a peut-être là l'unique témoignage — avec la réutilisation qu'en a faite Dioscore dans un de ses poèmes — d'un vers perdu d'Euripide ou de Ménandre tout comme les trois derniers mots de la l. 8 du papyrus de Berlin (cf. *supra*, n. 9). Les recueils de sentences de ce type, puisant principalement dans la littérature iambique, étaient en effet particulièrement en vogue au Bas-Empire et il n'est pas inconcevable qu'ils aient conservé un temps des vers de tragédies ou de comédies aujourd'hui perdus. C'est peut-être ce qui s'est passé pour une partie des *Sentences* de Ménandre.

16. La conjonction peut avoir été omise comme dans le *P. Lond.* V 1678, 1, cité p. 231.

Or ce personnage, qui apparaît ici comme grand propriétaire foncier (l. 3), est déjà connu par une lettre de Dioscore qui mentionne ὑπεροχέας κόμετο[ς Δω]ροθέου¹⁷ et un court poème de Dioscore dédié εἰς τὸν κόμητα Δωρόθεον¹⁸. Dans ces deux textes, Dôrothéos est donné comme un personnage important. Le poème de Dioscore indique même qu'il devait exercer de hautes fonctions dans l'administration, probablement de nature judiciaire :

- + Ἄρτι νέος Φαέθων ἔξανθορες ἄμμιν ἀρῆξαι,
τιθήνην κατὰ κόσμον ἀεὶ Παφίης χθόνα τήνδε
ἡμετέρην κονίησιν ἀναστῆσ[α]ι ἐρίπουσαν,
Δωρόθεε προφέριστε· σὺ γάρ δῶρον ἐκ Θεοῦ ἥλθες.
- 5 “Ηλυθες οὐκ ὅλβον διζήμενος οἴάπερ ἄλλοι,
ἄλλα πόρον βιότοι πενήτων ἐκτὸς ἀνίης
εὐσεβίης πραπίδεσσι τεοῖς σφίσι σωοφυλάττειν.

« Nouveau Phaéthon, tu viens de bondir à notre secours pour ramener l'ordre et relever à jamais la terre de la Paphienne¹⁹, notre terre nourricière, tombée dans la poussière, ô excellent Dôrothéos : car c'est en don de Dieu que tu es venu, non pour rechercher la richesse, comme les autres, mais, la piété de ton cœur œuvrant, pour conserver aux pauvres de quoi vivre à l'abri de l'affliction ».

On retrouve dans ces quelques vers les lieux communs et le lexique auxquels recourt traditionnellement l'éloge des hauts fonctionnaires²⁰.

Quelle était donc la nature exacte de la position qu'occupait Dôrothéos ? Là encore la poésie de Dioscore nous est d'un grand secours. Dôrothéos est en effet un nom qui revient ailleurs dans ses *encomia*. Il se lit dans l'éloge d'un duc dont le nom est perdu (*P. Cairo Masp.* II 67178, v., 20-22) :

Ζώοιτέ μοι, ὕπατ[ο]ι, πανοπείρονα ἐς χρόνον ἔλθοις,
σὴν Θήβην ιθύνοντες ἄμα δρηστῆρσιν ἀρίστοις,
Καλλινίκῳ γεραρῷ κ[α]ὶ Δωροθ[έῳ]]οι[ζ].

« Puissiez-vous, ô consul, atteindre un âge qui ne connaisse de limite, administrant votre province de Thèbes, en compagnie de vos excellents serviteurs, le respectable Kallinikos et Dôrothéos [...] ».

Si Dioscore cite Dôrothéos, c'est que ce dernier occupait, avec Kallinikos, un poste important dans la hiérarchie de l'*officium* ducal, voire le second après le duc. Or nous

17. A. Hanafi, « A Letter from the Archive of Dioscorus », *Proc. of the XVIII Int. Congr. of Pap.*, Athènes, 1988, II, p. 98, r., 20.

18. Heitsch 14. C'est sur la base de ce poème que J.R. Martindale fait une entrée pour ce personnage dans sa *Prosopography of the Later Roman Empire*, III (dorénavant *PLRE* III), Cambridge 1992 (Dorotheus 7) sans prendre en considération la lettre éditée par Hanafi.

19. C'est-à-dire Aphrodité.

20. Je renvoie, sur ce point, à mon commentaire des poèmes de Dioscore.

connaissons un *magnificentissimus* Dôrothéos officiant à un haut niveau dans l'administration du duc à la même période. C'est en effet par un μ[εγ]αλοπρ(εστάτου) μ[α]γίστερος Δωροθέου que transite une pétition de la main de Dioscore adressée au duc Athanasios de la part du monastère des Apôtres christophores (*P. Cairo Masp.* I 67003, 4).

De plus, on est tenté de retrouver, comme dans les vers cités à l'instant, Dôrothéos en compagnie de Kallinikos occupant le même poste dans le *P. Lond.* V 1678, 1, où ils sont les destinataires d'une pétition émanant des habitants d'Antaiopolis : μεγ[α]λοπρεπεστά(τοις) περιβλέπτοις κόμε(σι) καὶ μαγίστεροι Καλλινίκωις καὶ [Δωροθέῳ (?)]²¹. On remarquera les prédicats honorifiques et le titre de comte que mentionne la requête berlinoise.

La production encomiastique de Dioscore permet d'aller plus loin et de reconstituer pour une part la famille de notre personnage. On voit en effet réapparaître un Dôrothéos à côté d'un Kallinikos dans l'éloge que Dioscore a composé en l'honneur du pagarque Kollouthos (Heitsch 17, 20-23 et Heitsch 13, 18-21²²) :

καὶ τοὺς φιλανθρώπους ἀδελφοὺς ἐνδόξους,
Καλλίνικον, Δωρόθεον ἀμφιβεβημένους.
Ζώιτε μοι τρίτατες ἀφθόνῳ βίῳ,
ἔπειτα καὶ Μᾶρκος σοφώτατος κριτής.

« (Je ne cesserai de prier Dieu que notre maître [*sc.* Kollouthos] vive longtemps) ainsi que ses charitables et glorieux frères, Kallinikos et Dôrothéos au renom universel. Puissiez-vous vivre tous trois d'une vie opulente ainsi que le très sage juge Markos ».

Οὕτως ἀεὶ ζώοις καὶ ἀμοίρατον ἐς χρόνον ἔλθοις,
σὺν τεκέεσσι φίλοισιν, ἀριζήλῃ σέο νύμφῃ,
ἡδὲ κασιγνήτοισιν Καλλινίκῳ, Δωροθείῳ
καὶ Μάρκῳ τιμήντει, περισσονόῳ δικασπάλῳ.

« Ainsi, puisses-tu toujours vivre et atteindre un âge illimité en compagnie de tes enfants et de ton admirable épouse, de tes frères Kallinikos, Dôrothéos et l'honorable Markos, juge à l'intelligence supérieure ».

Le Dôrothéos cité dans ces vers est donc le frère du pagarque Kollouthos ainsi que de Kallinikos et de Markos²³. Or il me paraît vraisemblable que ce Kallinikos est à identifier

21. La restitution était déjà proposée par Bell, dans sa note *ad loc.*

22. Heitsch 13 (poème en hexamètres) et Heitsch 17 (poème en trimètres) constituent en fait un seul et même poème — prologue iambique suivi du poème hexamétrique — comme l'a proposé T. Viljamaa, *Studies in Greek Encomiastic Poetry of the Early Byzantine Period*, Helsinki, 1968, p. 68, n. 3. Il faut donc supprimer le titre que donne Heitsch au 13 (Κωσταντίνου διοικητοῦ) : il s'agit en fait de la fin du titre commun de Heitsch 14 et 15.

23. Martindale a déjà posé, sans la démontrer, cette confraternité (*PLRE* III, Dorotheus 7, Colluthus 3, Callinicus 4 et Marcus 7).

avec celui qui devint duc de Thébaïde en 567/568²⁴. Les poèmes de Dioscore le laissent fortement présumer.

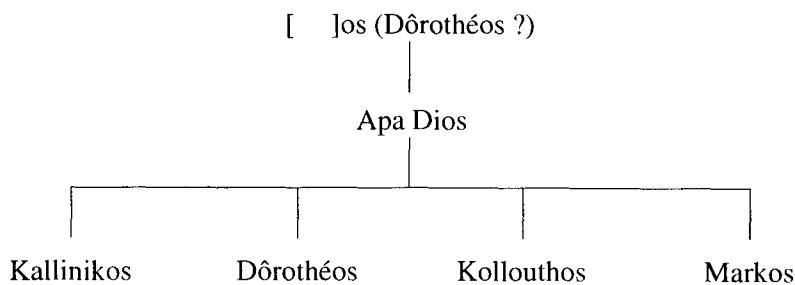
Dans l'éloge du duc Kallinikos²⁵, on peut lire au vers 29 :

Oὐτως ἀεὶ ζώοις σὺν ἀδελφοῖς ἐκτὸ[ι]ς ἀνάγκης].

« Ainsi puisses-tu vivre toujours, en compagnie de tes frères, à l'abri de la nécessité ».

Or, cette allusion aux frères du duc est rarissime dans les poèmes de Dioscore et on ne peut éviter de la mettre en rapport avec le seul autre parallèle, l'*encomion* de Kollouthos cité ci-dessus. Si Dioscore associe, dans ses vœux de longue vie, le récipiendaire et ses frères, c'est que ces derniers étaient des personnages d'importance. Dôrothéos aurait donc été le frère de Kallinikos qui, avant de devenir duc, aurait exercé les mêmes fonctions de *magister* dans l'*officium* ducal. Je signale enfin, comme dernier recouplement, que Kallinikos, avant de devenir duc, portait le titre de *περίβλεπτος κόμης*²⁶ comme le Dôrothéos de la pétition berlinoise.

On voit ainsi se dessiner une famille qu'il est temps de présenter membre après membre.



24. Kallinikos a succédé à Athanasios comme on peut le déduire du *P. Cairo Masp. I 67005*, brouillon de pétition rédigée par Dioscore : celle-ci est en effet adressée, dans son en-tête (l. 1-2), à Athanasios et, dans son endossement, à Kallinikos. Cette incohérence est à mettre sur le compte d'un changement de duc pendant la rédaction (cf. Maspero, « Les Papyrus Beaugé », *BIFAO* 10, 1912, p. 139). Or cette pétition donne comme date la seconde année — donc la dernière — du mandat d'Athanasios. On sait par le *P. Cairo Masp. I 67002*, rédigée dans la seconde année d'Athanasios (en-tête, 1), que cette dernière est de peu postérieure à la quinzième induction (I 10). Kallinikos prit donc la tête du duché au cours de la première année du cycle inductionnel suivant (567/568), plus précisément entre le 15 mars 568 (date du *P. Cairo Masp. I 67166*, 6-7, qui mentionne Athanasios, probablement encore en fonction) et la fin de l'indiction.

25. Heitsch 5.

26. Heitsch 21, titre : ἐπιθαλάμι(ον) εἰς τὸν δομ(έστικον) τὸν περίβλεπτ(ον) κόμ(ετα) Καλλί<νι>-κ(ον), titres que J. Maspero a rapprochés de l'adresse de la pétition *P. Cairo Masp. I 67005* destinée au duc (v. 2-4 : Καλλίνικῳ τῷ ὑπ(er)φυεστά(τῳ) [κό]μετι τῶν καθοστωμέν(ων)] δομεστ(ίκων) δούκι κτλ.). Le seul titre de comte que retient l'auteur de l'épithalamie et l'absence d'allusion précise à d'éventuelles fonctions ducales incitent à penser, avec Bell (*P. Lond. V*, p. 73), que Kallinikos n'était probablement pas encore duc à l'époque où fut rédigé le poème.

Les descendants.

Ils sont connus par l'éloge de Kollouthos (Heitsch 17 + 13) ²⁷. Ce dernier est introduit par le titre suivant :

Eἰς τὸν Κόλλουθον τὸν πάγαρχον, υἱὸν Ἀπα Δίου²⁸.

« Au pagarque Kollouthos, fils d'Apa Dios ».

Plus loin dans le même poème, Dioscore aborde le *topos* de la famille ²⁹ :

. πα. [...]. τωρ Ἀβᾶ Δῖος³⁰ ἐπὶ χθονὶ παμβασιλῆιος
ἐπλετο δωρ. [...]ν....φεω μῆτις ἀνάκτω[ν].
"Αμφότεροι γεγάστι κυβερνητῆρε πολήων
{καὶ πτολίεθρον ἔσωσαν ἐύδμητον Ἀντινοῆιος}
καὶ πτόλιν ἔξεσάωσαν ἐύκτιτον Ἀντινοῆιος.

« [...] Abba Dios sur la terre du roi de l'univers, [...] fut [...] l'inspiration des souverains. Tous deux ont été gouverneurs de cités et ont sauvé la cité bien bâtie d'Antinoé ».

Le duel du vers 8 oblige à restituer un nom propre au vers précédent. Je propose, sans certitude, Δωρ[όθεος]. C'est peut-être ce nom qu'il faut lire aussi dans l'épithalame de Kallinikos, lorsque Dioscore mentionne son grand-père ³¹ :

.....οσ³² προπάτωρ ἀτὸς³³ ἐπλετο Ἀντινόοιο (corr. en -ήω[ν]).

« ton grand-père [...]os a été l'aigle d'Antinoé ».

Quoi qu'il en soit, ce vers laisse entendre que le père aussi bien que le grand-père ont présidé aux destinées d'Antinoopolis. L'expression κυβερνητῆρε πολήων donnerait à penser qu'ils furent ducs ou *praesides* de Thébaïde ³⁴. Mais il faut bien évidemment faire la part de l'exagération inhérente au genre encomiastique.

27. Cf. note 22.

28. Heitsch 17, titre.

29. Heitsch 13, 6-10.

30. Le *bêta* n'est pas assuré. Il est cependant impossible de lire un *pi*. Dioscore a probablement joué, par soucis de *variatio*, sur la synonymie d'"Απα et d'"Αβᾶ (ici avec un seul β pour la scansion).

31. P. Cairo Masp. I 67179 v. (qui fait partie de Heitsch 21, écrit au recto).

32. Maspero lisait ...σχος qui ne me paraît pas satisfaisant. Je n'arrive cependant pas à pouvoir lire avec certitude Δωρόθεος.

33. Malgré E. Wipszycka, *BiOr* 48, 1991, col. 532, qui propose, pour un vers parallèle (Heitsch 13, 1), de lire ἄγος « chef », il faut conserver la lecture de Maspero. Ἀτός est donné par Du Cange comme synonyme d'ἀετός « aigle ». Le symbolisme de force et de pouvoir que véhicule cet oiseau est responsable ici de son usage métaphorique.

34. Cf. aussi Heitsch 13, 5 : πανευφήμου π` τ' ολιούχου Δίου.

*Kallinikos*³⁵.

Il sert dans l'*officium* ducal en compagnie de son frère Dôrothéos en tant que *magister*³⁶: c'est lui qui traite les pétitions envoyées au duc et qui transmet les affaires au tribunal³⁷. Il porte le titre de δομέστικος et de περίβλεπτος κόμης³⁸. En 567/568, il prend la succession d'Athanasiros à la tête du duché de Thébaïde³⁹.

*Kollouthos*⁴⁰.

Il exerce la charge de pagarque⁴¹ et de chancelier⁴² au moins sous Athanasiros⁴³ et probablement sous Kallinikos, son frère⁴⁴. Il porte le titre de comte⁴⁵ et il est membre de la *boulè* d'Antinoopolis⁴⁶.

*Dôrothéos*⁴⁷.

Comme son frère Kallinikos, il est *magister* dans l'*officium* ducal, où il s'occupe, entre autres, des pétitions envoyées au duc⁴⁸ et concourt au fonctionnement de la justice⁴⁹. Il porte le titre de μεγαλοπρεπέστατος καὶ περίβλεπτος κόμης⁵⁰.

35. Ce personnage, tel que j'en reconstitue la carrière, est la combinaison de *PLRE* III, Callinicus 3, 4 et peut-être 9.

36. *P. Lond.* V 1678, 1.

37. G. Rouillard, *L'Administration civile de l'Égypte byzantine*, 2^e éd., Paris, 1928, p. 151.

38. Heitsch 21, titre. Il faut probablement rapprocher *P. Ant.* III 189 (daté du VI^e/VII^e siècle), « liste de personnes qui doivent être recherchées par le comte Kallinikos » et peut-être *P. Lond.* inv. 1314a (VI^e siècle, mais de provenance hermopolite), publié par Sijpesteijn, *Aegyptus* 72, 1992, p. 83 (pl. 1A, p. 88), reçu d'impôt dont un comte Kallinikos est l'émetteur.

39. *P. Cairo Masp.* I 67005, v. ; III 67279.

40. = *PLRE* III, Colluthus 3.

41. Heitsch 17, titre.

42. *P. Cairo Masp.* I 67005, 19 : ὁ δεσπ(ότης) μου ὁ λαμπρ(ότατος) κύριος Κολλοῦθος ὁ καγκελάριος κ(αὶ) παγάρχης. Maspero a vu dans ce personnage un pagarque d'Antaiopolis (*P. Cairo Masp.* I, p. 194 ; II, p. 168), opinion partout reproduite (Bell, *P. Lond.* V 1714, note *ad* l. 13 ; W. Leibeschetz, *ByzZeit* 66, 1973, p. 43, n. 48 et p. 43 sq. ; *PLRE* III, p. 320). Mais Dioscore a composé son éloge à Antinoopolis, de même que la quasi-totalité de ses poèmes de circonstance, adressés à des personnalités antinoïtes susceptibles de lui venir en aide. De plus, le fait qu'il soit chancelier indique peut-être qu'il appartenait à l'administration ducale. Peut-être pourrait-on alors l'identifier avec le Φλ(άουιος) Κολλοῦθος ἐξ(έπτωρ) (καὶ) πάγαρχ(ος) Ἀντί(ύον) du *P. Lugd. Bat.* XXV 72, 19 (reçu fiscal, Antinoopolis, VI^e siècle), que l'on retrouve probablement dans le *P. Strasb.* I 47 (Antinoopolis, 566, appartenant aux archives de Dioscore) si l'on restitue aux l. 7-8 Φλ(άουιος) Κολλοῦθος[ὁ λαμπρ(ότατος) ἐξέπτωρ τῆς δουκικῆς τάξεως]. Cf. aussi *P. Flor.* III 294, 2-3 (Κολλοῦθος ο[- - - | τῆς αὐτῆς δουκικῆς τάξεως]). Mais la fréquence du nom dans cette région à l'époque protobyzantine interdit de garantir de tels rapprochements. Il est à signaler, en outre, que le titre de comte n'apparaît dans aucun de ces documents.

43. *P. Cairo Masp.* I 67005 est adressé à ce duc.

44. Heitsch 17 + 13 dateraient peut-être de cette époque.

45. Heitsch 17, titre.

46. Heitsch 17, 1-2 commenté par H. Geremek, « Sur la question des *boulai* dans les villes égyptiennes aux V^e-VII^e siècles », *JJP* 20, 1990, p. 49.

47. = *PLRE* III, Dorotheus 6 et 7.

48. *P. Cairo Masp.* I 67003, 4 et peut-être *P. Lond.* V 1678, 1 (cf. *supra*, p. 231). Il est possible que *P. Cairo Masp.* I 67020 (pétition rédigée, mais non écrite, par Dioscore ; cf. *supra*, p. 226) lui soit adressée : son

*Markos*⁵¹.

On ne peut rien dire sur ce personnage si ce n'est qu'il exerçait des fonctions judiciaires⁵², peut-être encore dans le cadre de l'administration ducale⁵³.

Si les rapprochements que je viens de présenter ne sont pas trop téméraires⁵⁴, on aurait là un exemple typique de ces familles de propriétaires terriens à la tête de grands domaines et pleinement engagées dans la haute administration provinciale. On y décèle, sinon la transmission héréditaire des fonctions duchales⁵⁵, du moins le recrutement de plus en plus local des ducs au VI^e siècle⁵⁶, l'attribution des responsabilités étatiques, telle que la pagarchie, aux représentants des *oikoi*⁵⁷ et l'esquisse d'une répartition de certains postes administratifs entre membres d'une même famille⁵⁸.

On constate enfin que la poésie de Dioscore gagne à être considérée autrement que pour son seul contenu littéraire. Elle véhicule certaines informations sur lesquelles les documents contemporains restent muets et qui permettent parfois de mieux comprendre ces derniers. La canonique démarcation du littéraire et du documentaire n'est décidément pas irréductible.

destinataire est en effet *magnificentissimus* (l. 1) et fils d'Apa Dios (l. 6). De plus, il est fait référence à l'« homonymie de ses aïeuls » (l. 7) : or, on l'a vu, le grand-père de Dôrothéos, qui semble avoir laissé un vif souvenir à Antinoopolis, portait peut-être le même nom.

49. Heitsch 14, cité intégralement, p. 230.

50. SB XIV 11856, v. Cf. aussi A. Hanafi, « A Letter from the Archive of Dioscorus », *Proc. of the XVIII Int. Congr. of Pap.*, II, p. 98, r., 20 et le titre de Heitsch 14.

51. PLRE III, Marcus 7.

52. Heitsch 13, 21 et 17, 23-24.

53. PLRE III, Marcus 7 : « Both δικάσπολος and κριτής suggest that he was a provincial governor ; perhaps in Egypt ». Il serait téméraire de déduire ici, de ces deux termes assez vagues, une fonction aussi importante.

54. Les noms dont j'ai traité sont en effet extrêmement courants et obligent à la prudence dans les identifications prosopographiques qu'ils suggèrent.

55. Il est en effet difficile de l'affirmer en se fondant seulement sur Heitsch 17, 5 (*πανευφήμου πολιούχου Δίου*) et Heitsch 13, 8 (*κυβερνητῆρε πολήων*), bien que ces vers, pris à la lettre, le laisseraient fortement présumer.

56. Les autres *encomia* duaux le confirment. Dans l'éloge d'*adventus* qu'il consacre à Athanasios (Heitsch 9 + Heitsch 4, cf. T. Viljamaa, *Studies in Greek Encomiastic Poetry of the Early Byzantine Period*, p. 68, n. 3), Dioscore précise : οὐ ξένος παρίσταται (Heitsch 9, 5). Quand au duc Iōannès, successeur (direct ?) de Kallinikos, il est fils de Sarapammôn (Heitsch 3, 31), nom bien égyptien.

57. Cf. les analyses de J. Gascou, « La détention collégiale de l'autorité pagarchique dans l'Égypte byzantine », *BIFAO* 42, 1972, p. 60-72 et surtout p. 69-72.

58. L'exemple de Kollouthos doit être mis en parallèle avec celui de Phoibammôn loué par Dioscore dans le *P. Lond. Lit.* 100E : l'acrostiche, que je lis autrement que ne l'a fait Milnes (cf. le commentaire de mon édition), le présente comme pagarque tandis que le poème cite parmi ses « pères » : Εὔστοχίον γενετήρος ἀτὰρ Κυρίλλου τε Κομῆ[τον] (v. 28). Or ce même vers se retrouve dans l'*encomion* du duc Athanasios (Heitsch 4a, 5) : il est légitime d'en conclure que Phoibammôn était de la famille du duc, peut-être même son frère.